

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de GERGY – 12 mars 2009

Après avoir validé le compte rendu de la dernière réunion, le Conseil Municipal a étudié les questions suivantes :

Le Conseil Municipal,

Budget communal : Compte administratif et compte de gestion 2008

Le Conseil Municipal,

ADOPTE le compte administratif 2008 du Maire, ainsi que le compte de gestion du Receveur arrêté à

Dépenses d'investissement :	855 512,77 €	
Reste à réaliser :	42 556,00 €	
Recettes d'investissement :	610 552,84 €	
Reste à réaliser :	23 325,00 €	
Résultat de clôture (sans RAR) :	- 244 959,93 €	
Dépenses de fonctionnement :	1 395 418,43 €	
Recettes de fonctionnement :	1 708 639,71 €	
Résultat de clôture :	313 221,28 €	dont 264 190,93 € affectés en investissement

Zone artisanale du Bourg : Compte administratif et compte de gestion 2008

Le Conseil Municipal,

ADOPTE le compte administratif 2008 du Maire, ainsi que le compte de gestion du Receveur arrêté à

Investissement équilibré à :	381,59 €
Fonctionnement équilibré à :	6 012,72 €

Ce budget est clos à l'issue de cet exercice et a permis de dégager un excédent global de cette opération d'un montant de 6 012,72 € reversé au budget général.

Atelier du Pré de la Mare : Compte administratif et compte de gestion 2008

Le Conseil Municipal,

ADOPTE le compte administratif 2008 du Maire, ainsi que le compte de gestion du Receveur arrêté à

Dépenses d'investissement :	0,00 €	
Recettes d'investissement :	87 662,15 €	
Résultat de clôture:	87 662,15 €	
Dépenses de fonctionnement :	2 597,68 €	
Recettes de fonctionnement :	627,00 €	
Résultat de clôture :	- 1 970,68 €	conservé en fonctionnement

Atelier du Pré de la Mare : Budget primitif 2009

Le Conseil Municipal,

ADOPTE le budget primitif 2009 ainsi qu'il suit :

Recettes d'investissement :	87 663,00 €
Résultat de clôture:	87 663,00 €
Fonctionnement équilibré à :	78 011,00 €

Lotissement GFA la Varande : Compte administratif et compte de gestion 2008

Le Conseil Municipal,

ADOPTE le compte administratif 2008 du Maire, ainsi que le compte de gestion du Receveur arrêté à

Dépenses d'investissement :	13 919,22 €	
Recettes d'investissement :	0,00 €	
Résultat de clôture:	- 13 919,22 €	
Fonctionnement équilibré à :	0,00 €	

Lotissement GFA la Varande : Budget primitif 2009

Le Conseil Municipal,

ADOpte le budget primitif 2009 ainsi qu'il suit :

Investissement équilibré à : 33 020,00 €

Fonctionnement équilibré à : 19 100,00 €

ENTEND le compte rendu des diverses commissions communales, réunies en vue de la préparation du Budget primitif.

RECONDUIT les prix d'encouragement pour le fleurissement des maisons individuelles en accordant 20 bons d'achat de 40 €.

VOTE les subventions annuelles aux divers organismes associatifs.

ACCORDE une subvention de 250 € à l'école primaire afin de poursuivre l'activité tennis auprès des enfants de CE2 et de CM1.

ARRETE à 2 206 € le montant de l'enveloppe accordée, au titre de 2009, aux établissements scolaires pour l'aide au financement des séjours et voyages

FIXE, à compter de l'année 2009, à 115 € l'indemnité annuelle accordée à Mme THOUVENEL pour le gardiennage de l'Eglise.

DECIDE, pour la saison 2009, la création d'un poste d'adjoint technique 2nd classe, non titulaire, à temps complet, pour une durée maximum de 3 mois, afin de palier les congés des agents titulaires.

AUTORISE le Maire à signer 4 conventions avec des agriculteurs utilisateurs de boues. Ces documents sont établis dans le cadre du plan d'épandage des boues, document préalable au curage de la lagune du Bourg.

N'EMET aucune remarque particulière sur le projet d'extension de l'autorisation d'exploiter une carrière alluvionnaire sur Verjux.

RENOUVELLE son soutien plein et entier au maintien du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté de la Bresse Bourguignonne.

AUTORISE le Maire à signer diverses conventions d'animation pour les structures petite enfance.

PREND connaissance du résultat de l'étude de l'Eglise et décide, pour 2009, de procéder au nettoyage général des combles, l'éloignement de la colonie de pigeons et la mise en place de protections efficaces pour éviter leur nouvelle intrusion. En complément un démoussage des toits Nord sera envisagé.

PREND connaissance des résultats provisoires du recensement de la population réalisé en début d'année.

AUTORISE le remplacement du C15 par un véhicule neuf.

PREND connaissance de diverses informations, invitations ou remerciements.

RAPPELLE sa prochaine réunion au vendredi 27 mars 2009 à 20 H 30.